

ENVIRONNEMENT

Les rivières ont besoin de vous

Le contrat de rivière

Dyle-Gette recherche des bénévoles pour recenser l'ensemble des «atteintes» à la qualité de nos rivières.

● Raphaël SZUMA

Qui n'a jamais rêvé d'une balade romantique le long d'un cours d'eau pour finalement renoncer, confronté à une odeur pestilentielle ou à un monticule de déchets ?

Le contrat de rivière Dyle-Gette (CRDG) lance un appel aux bénévoles pour changer ce triste constat. Les bénévoles auront pour principale mission le recensement des problèmes aux abords des cours d'eau. Ils noteront méthodiquement un descriptif de tous les rejets d'eaux usées, dépôts de déchets clandestins, obstacles aux poissons, érosions de berges... qui polluent nos rivières.

1. Voiture obligatoire Pour les situer avec précision, les bénévoles seront également formés à l'utilisation d'un GPS et de fiches techniques. Attention tout de même, les candidats bénévoles doivent obligatoirement posséder un véhicule. Les frais kilométriques seront bien sûr, remboursés. D'autres bénévoles pourront assumer des permanences sur des stands d'information et d'exposition du CRDG. Enfin, les plus pédagogues prendront en charge des animations sur le thème de l'eau pour le grand public comme pour les écoles.

2. Contrat de rivière ? Le CRDG est avant tout un pro-



Si vous voulez comme Jérémie Guyon participer au nettoyage de la Dyle, vous pouvez répondre à l'appel du Contrat de rivière.

« Il faut que tout le monde devienne un citoyen responsable. »

gramme d'actions, de protection et de restauration de la qualité des cours d'eau à l'échelle d'un bassin-versant en l'occurrence celui de Dyle-Gette. Il couvre

donc, pas moins de 27 communes. Mais c'est aussi un partenariat entre les services publics, le monde associatif, certaines entreprises et bien sûr le monde agricole. Malheureusement avant de pouvoir agir, il faut recenser les principales « atteintes » des cours d'eau.

3. À quoi bon ? Dans le fond, est-ce que tout cela est vraiment utile ? Les rivières seront-elles un jour à nouveau claires et limpides ? Jérémie Guyon de la cellule du CRDG reste positif :

« Je suis un naturaliste accompli, ce qui me chagrîne c'est de voir l'état de nos rivières. Et face à cela, la moindre petite aide est toujours utile. »

Cet amoureux de la nature de 31 ans, plaide pour une prise de consciences générale. « Il faut que les politiques prennent conscience de l'enjeu et osent intervenir. Mais il faut aussi que tout le monde devienne citoyen responsable. » ■

► Cellule du contrat de rivière Dyle-Gette, 010 62 04 30 ou contrat.riviere@crdg.be ou encore www.crdg.be

Culture et histoire en bord de Dyle

Six nouveaux panneaux

à vocation didactique et touristique bordent la Dyle à Court-Saint-Étienne. En 2008, six panneaux similaires avaient été installés à Genappe.

Beau, vert, jaune et blanc, les nouveaux panneaux qui bordent la Dyle à Court-Saint-Étienne sont immanquables. Les promeneurs du Pré-Ravel y découvriront des informations précises sur les origines historiques du lieu, de la faune et de la flore environnante. Le tout est bien sûr illustré de photos et d'archives qui les rendent également accessibles aux plus jeunes. De quoi découvrir par exemple, pour ceux qui ne pêchent pas, que les gardons, goujons, perches et tanches baignent toujours dans la Dyle. Chaque panneau possède également sa carte, ce qui ravira les randonneurs qui pourront dorénavant se repérer avec précision. Le contrat de rivière Dyle-Gette avait déjà soutenu ce genre d'opération. En juin 2008, six panneaux identiques avaient vu le jour le long du Pré-Ravel mais cette fois, sur le territoire de Genappe. ■



R. S. À Court-Saint-Étienne, la Dyle est désormais à ciel ouvert sur le site Henricot 2.